

# L'Argan au courant

Bulletin d'informations édité par la Municipalité de Bournens  
N° 6 – décembre 2005

## Noël approche ... et qui dit Noël dit "mon beau sapin !"

Cette année, les sapins que nous vous proposons sont d'origine Arganne ...

Comme d'habitude, deux hauteurs sont à disposition :

**Petits** sapins (haut. **100** à **150** cm) et **grands** sapins (haut. **150** à **200** cm).

Votre libre contribution sera toujours la bienvenue. Elle contribuera à l'entretien de nos propres pépinières et nous permettra d'acquérir de nouveaux plants pour vos futurs Noël.

La distribution se fera le **samedi 10 décembre** de 14 h à 16 h, devant la ferme de M. Claude Bocien.

Nous vous remercions de passer commande jusqu'au **8 décembre** à Sylvie Guignet, Municipale, au 021/731 18 25 ou 079/541 27 48.



**Des branches de couverture pour votre jardin** seront disponibles sur la place de la Salle Villageoise dès le samedi 3 décembre 2005.

~~~~~

**Le dernier ramassage des branches** en 2005 aura lieu le samedi 3 décembre.

Janvier 2006 : pas de ramassage  
La date du premier ramassage en 2006 vous sera communiquée ultérieurement.



### En page 2

Fête de Noël  
Séance des petits comptes

### En page 3

Photos d'Halloween

### En page 4

Nouvel horaire du local des enquêtes  
Prochain Conseil Général  
Déblaiement de la neige

**Fermeture de l'Administration communale**

**Pause de la Municipalité**

Du lundi 26 décembre 2005 au vendredi 6 janvier 2006



## A vos agendas

**Le vendredi 16 décembre 2005  
à 19h00, se déroulera la Fête de Noël**



**Le mercredi 14 décembre à 15h30 à la Salle Villageoise**

**tous les enfants du village sont invités  
à venir décorer le sapin de Noël**

**Afin d'enjoliver cette soirée, toutes personnes désirant faire  
partager des contes, chants ou autre sont les bienvenues.  
(Merci d'en informer au préalable Sylvie Guignet – 021/731 18 25)**

**Le samedi 31 décembre 2005  
Séance des "petits comptes" et des réclamations**

Les personnes ayant des factures ou autres frais privés à faire valoir doivent les adresser à la Municipalité ou les déposer dans la boîte aux lettres du Greffe municipal **au plus tard le lundi 19 décembre 2005 à 18 h.**

Sur présentation personnelle, les montants dus pourront être retirés auprès du Boursier communal lors de cette séance fixée, en Salle de Municipalité, au samedi 31 décembre 2005 de **11 h à 12 h.**

Le 29 octobre, quelques enfants du village ont fait de la sculpture sur courge : et quelle réussite !

Avec leur contenu, les mamans organisatrices de cette fête halloweenesque ont préparé de la soupe qui a été dégustée et savourée le soir même devant la Salle Villageoise. Tous les habitants du village étaient les bienvenus.



Un grand merci aux organisatrices ...



Les enfants étaient aussi bien déguisés ...

## Nouvel horaire pour le local des enquêtes

Pour des questions de sécurité, la Municipalité a dû changer l'horaire du local des enquêtes, soit :

Du lundi au vendredi : 8 h - 16 h 30

Week-end et jours fériés : Fermé

Merci de votre compréhension.

Prochain Conseil Général : 15 décembre 2005 à 20 h

de nombreux points vous sont proposés à l'ordre du jour, dont quatre préavis

1. Nomenclature des routes et rues du village
2. Plan de modération de trafic
3. Taxe sur les ordures ménagères – règlement
4. Hausse du tarif horaire de commune



Vous l'aurez sans doute remarqué, c'est à nouveau Jean-Marc Weber qui assure le déblaiement de la neige. Nous vous informons que ceci est provisoire en attendant de trouver une autre solution. La Municipalité tient vivement à le remercier pour son dévouement.

Merci à vous tous de rester cordial avec lui.

**La Municipalité vous souhaite  
de Joyeuses Fêtes de fin d'année**

**Rendez-vous le 1<sup>er</sup> janvier 2006 devant le collège dès 10h00  
pour la traditionnelle Aubade de la Lyre de Dailens**